



Enlèvement de ma voiture par mon huissier de justice

Par **julien**, le 13/01/2012 à 15:37

Bonjour,
voilà, maintenant 1 an voir + que je rembourse ma dette chez mon huissier, mais quand je peux plus payer, somme restant de 500€, elle m'enlève ma voiture Mégane 2003 quand même, je me pose des questions si elle profite pas de ces droits car ma dette n'arrête pas de monter en € et en plus de payer la garde de ma voiture qui je pense est de mêche avec mon huissier. c'est pas juste de profiter des gents merci pour votre réponse

Par **pat76**, le 13/01/2012 à 15:51

Bonjour

Allez voir le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance dont vous dépendez et expliquez lui votre situation.

Ne perdez pas de temps à y aller.

Par **Marion2**, le 13/01/2012 à 17:17

Bonjour,

A priori, vous ne respectez pas l'échéancier qui a été établi, l'huissier "ne profite pas de ses droits".

C'est vous qui êtes en tort.